

AVIS D'OPERATION SUR TITRES

FPRT-831-38606

MONSIEUR THIBAUT THOMAS
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Date : 09/11/2022
Compte : 4R55812201010

MILLEIS MONTPELLIER

Référence de l'opération : 8314R 55812201010 OST 22053802 100 01 GB00BP6MXD84 - France

Objet : PAIEMENT DE DIVIDENDE EN TITRES OU EN ESPECES
GB00BP6MXD84 SHELL
NL00150016P9 SHELL DO22
Avis Euronext AMS_20221103_00956_EUR

Date limite de saisie sur votre site de bourse en ligne le 23.11.2022,
17:00 heures.

Monsieur,

Nous vous informons qu'au titre de l'année 2022, la société SHELL procède au paiement d'un acompte sur dividende de 0,25 USD brut, payable en euros, pour chaque action détenue à l'issue du 09.11.2022.

QUELLES SONT LES OPTIONS POSSIBLES :

1) Paiement en actions : vous choisissiez de réinvestir tout ou partie de votre dividende en souscrivant des actions nouvelles dont le prix unitaire sera déterminé ultérieurement.

Dans ce cas, le 19.12.2022, votre compte sera crédité du montant du dividende, diminué des prélèvements (hors frais éventuels de votre établissement), et débité du montant de votre souscription d'actions nouvelles.

OU

2) Paiement en espèces : sans réponse de votre part, votre dividende diminué des prélèvements et frais éventuels de votre établissement, sera crédité sur votre compte à compter du 19.12.2022.

COMMENT SOUSCRIRE DES ACTIONS NOUVELLES :

Vous saisissez votre réponse sur votre site de bourse en ligne, en interrogeant votre portefeuille et en cliquant sur « OST » avant le 23.11.2022, 17:00 heures. A défaut, vous envoyez le mandat réponse joint à l'adresse indiquée. Votre instruction doit être reçue au plus tard le 22.11.2022 en tenant compte des délais postaux.

AVIS D'OPERATION SUR TITRES (suite)

MONSIEUR THIBAUT THOMAS

Date : 09/11/2022
Compte : 4R55812201010

Référence de l'opération : 8314R 55812201010 OST 22053802 100 01 GB00BP6MXD84 - France

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les actions nouvelles seront comptabilisées sur le code ISIN GB00BP6MXD84 le 20.12.2022.

Si le montant du dividende réinvesti ne correspond pas à un nombre entier d'actions nouvelles, vous obtiendrez le nombre d'actions immédiatement inférieur.

Les dividendes versés à des résidents fiscaux de France, personnes physiques, sont soumis aux prélèvements sociaux et au prélèvement forfaitaire sur le revenu, à l'exception de ceux perçus dans un PEA. Une dispense du prélèvement forfaitaire est possible sous conditions.

Les dividendes versés à des non-résidents fiscaux de France, personnes physiques, supportent une retenue à la source au taux en vigueur. Une réduction de ce taux, ou une exonération, peut être accordée en application des conventions internationales conclues par la France.

En vertu des dispositions légales et réglementaires en vigueur dans certains pays l'opération peut être soumise à des restrictions. En conséquence, vous devez vous informer et vous conformer à ces lois et règlements.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter. Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos sincères salutations.

Votre chargé de clientèle

AVIS D'OPERATION - MANDAT REPONSE

MONSIEUR THIBAUT THOMAS
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Adresse retour :

A ADRESSER IMPERATIVEMENT A :
Centre de Traitement de Titres
TSA 44412
77438 MARNE LA VALLEE CEDEX 2

Date : 09/11/2022
Compte : 4R55812201010

MILLEIS MONTPELLIER

Référence de l'opération : 8314R 55812201010 OST 22053802 100 01 GB00BP6MXD84 - France

PAIEMENT DE DIVIDENDE EN TITRES OU EN ESPECES
GB00BP6MXD84 SHELL
NL00150016P9 SHELL DO22
Avis Euronext AMS_2022103_00956_EUR

Date limite de saisie sur votre site de bourse en ligne le 23.11.2022,
17:00 heures.



Sous réserve de dénouement d'éventuelle(s) opération(s) en cours,
je détiens au 10.11.2022 :
58 titre(s) SHELL

Je choisis :
de réinvestir le dividende en souscrivant des actions nouvelles



01

Le présent ordre vaut mandat de ma part pour effectuer
toutes formalités nécessaires à la bonne exécution de mes
instructions et, le cas échéant, débiter mon compte du
montant correspondant aux frais d'intervention.

Date : Signature :

